

Le journaliste Gaspard Glanz poursuivi en justice et empêché de travailler

29 octobre 2016

Le journaliste Gaspard Glanz a été interpellé et placé en garde à vue, mercredi 26 octobre, alors qu'il couvrait le démantèlement de la « jungle » de Calais. A l'issue de plus de trente heures dans les locaux du commissariat de la ville, le fondateur de l'agence de presse Taranis News a appris qu'il faisait l'objet de deux procédures judiciaires, l'une pour le vol de talkie-walkie des CRS dans le camp de migrants, et l'autre pour injure publique sur douze fonctionnaires de police de Rennes à la suite d'un post Facebook. Le vidéaste a également découvert qu'il faisait l'objet d'un arrêté d'interdiction de séjour dans l'arrondissement de Calais.

► **Source :** [Le Monde](#)

► **Complément d'info :** [Le récit par Gaspard Glanz de sa garde à vue](#)

LE SOUTIEN DE REPORTERRE

Gaspard Glanz a plusieurs fois collaboré à *Reporterre*, [comme à Sivens](#) et nous l'assurons de tout notre soutien.

Lire aussi : [La liberté de la presse menacée au Sénat](#)

Photo : *Street Press*

- Emplacement : Accueil > Brève >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Le-journaliste-Gaspard-Glanz-poursuivi-en-justice-et-empeche-de-travailler>